

ÉCOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Délibération transmise au représentant de l'État
et publicité assurée sur le site de l'Ecole Du Breuil.

EDB-2024-1

**Délibération du Conseil d'Administration de l'Ecole du Breuil
Séance du 1^{er} février 2024**

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2024

Le Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2312-1 ;

Vu les statuts de la régie ;

Sur présentation du rapport du Président du Conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil,

DELIBERE

Article 1er : Le Conseil d'Administration prend acte, après en avoir débattu, du rapport ci-annexé, relatif au « Débat d'orientation budgétaire 2024 » pour l'Ecole Du Breuil.

Le Président du Conseil d'Administration

Christophe NAJDOVSKI

